



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP13/Doc.27.1.4

25 septembre 2019

Français

Original : Anglais

13^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Gandhinagar, Inde, 17 – 22 février 2020
Point 27.1 de l'ordre du jour

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE
L'OUTARDE DE L'INDE (*Ardeotis nigriceps*)
À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**

Résumé:

Le Gouvernement de la République de l'Inde a soumis la proposition* ci-jointe pour l'inscription de l'outarde de l'Inde / outarde à tête noire (*Ardeotis nigriceps*) à l'Annexe I de la CMS.

* Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

PROPOSITION D'INSCRIPTION AUX ANNEXES DE LA CMS

A. PROPOSITION

Inscrire l'outarde à tête noire *Ardeotis nigriceps* à l'Annexe I de la Convention sur les espèces migratrices

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Inde (Ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique)

C. NOTE EXPLICATIVE

L'outarde à tête noire, espèce emblématique, en voie de disparition et dépendante des mesures de conservation, présente des mouvements transfrontaliers, et sa migration l'expose à des menaces telles que la chasse dans la zone frontalière entre le Pakistan et l'Inde, et les collisions avec les lignes électriques en Inde. L'inscription de l'espèce à l'Annexe I de la CMS facilitera les efforts de conservation transfrontaliers réalisés par les organismes internationaux de conservation et les lois et accords internationaux en vigueur.

1. Taxonomie

1.1 Classification Oiseaux

1.2 Ordre Gruiformes

1.3 Famille Otididae

1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, y compris auteur et année - *Ardeotis nigriceps* (Sibley et Ahlquist 1990)

1.5 Synonyme scientifique - *Choriotis nigriceps*, *Eupodotis edwardsi*, *Otis nigriceps*

1.6 Nom(s) commun(s), dans toutes les langues applicables utilisées par la Convention : Outarde à tête noire, Godawan, Ghorad, Son Chiriya, Maldhok

2. Vue d'ensemble

L'outarde à tête noire *Ardeotis nigriceps* est une espèce en danger d'extinction qui compte une petite population d'environ 100 à 150 individus, en grande partie confinée au désert du Thar dans le Rajasthan, en Inde (Collar et coll. 2018). Cette population est probablement partagée avec l'État voisin du Pakistan, où les oiseaux sont chassés (Khan et coll. 2008). La population en Inde subit actuellement une mortalité élevée due aux collisions d'oiseaux avec les lignes électriques et à la perte d'habitat. L'espèce a un cycle biologique lent et ne peut supporter aucune mortalité supplémentaire induite par l'homme. Si les deux menaces critiques susmentionnées - la chasse et les lignes électriques - ne sont pas prises en compte immédiatement, la population va probablement disparaître (Dutta et coll. 2011). Il est donc proposé d'inscrire cette espèce à l'Annexe I de la Convention sur les espèces migratrices, afin que des actions de conservation urgentes (protection et atténuation des menaces) soient mises en œuvre par les deux États de l'aire de répartition.

3 Migrations

3.1 Types de mouvement, distance, nature cyclique et prévisible de la migration

L'outarde à tête noire présente des mouvements saisonniers locaux (Rahmani, 1989). Elle se reproduit dans des prairies connues et traditionnellement utilisées pendant l'été et la mousson (de mars à septembre), mais ses mouvements en dehors des mouvements de reproduction (d'octobre à février) sont très étendus et mal compris. Selon les informations recueillies sur deux oiseaux marqués, un individu a parcouru 7,2 km par jour avec un domaine d'habitat annuel de 429 km² et une distance d'éloignement maximal de 21 km depuis le site de capture, tandis qu'un autre individu présentait un domaine d'habitat annuel de 7774 km² et une distance d'éloignement maximal de 62 km. Des mouvements transfrontaliers entre le désert du Thar (Rajasthan), Kutchh (Gujarat) en Inde et le Cholistan au Pakistan sont probables, bien que peu connus (Khan et coll. 2008). La population du

Rajasthan présente des nombres fluctuants du point de vue spatio-temporel (Dutta, comm. pers.). On observe que les oiseaux se rendent et se reproduisent au Cholistan de mai à septembre, avec des nombres observés plus élevés en été qu'à la mousson (Khan et coll. 2008). Les fluctuations saisonnières dans les deux pays indiquent des mouvements transfrontaliers. Deux autres femelles ont récemment été marquées dans le parc national du Désert (mars 2019) et leurs schémas de déplacement permettront de mieux comprendre la migration transfrontalière à l'avenir.

3.2 Proportion de la population qui migre et pourquoi il s'agit d'une proportion importante

La proportion de la population d'outardes à tête noire qui migre entre les pays de l'aire de répartition n'est pas clairement connue. Cependant, Khan et coll. (2008) signalent qu'environ 25 oiseaux se rendraient au Cholistan, au Pakistan, en été, mouvement qui serait lié à la dégradation de l'habitat au Thar, en Inde, en raison de l'expansion de l'agriculture autour du canal Indira Gandhi Nahar. Compte tenu du fait que la population actuelle d'outardes à tête noire est inférieure à 150 oiseaux – un nombre extrêmement faible – les observations saisonnières signalées de l'espèce au Cholistan constituent une proportion non négligeable de la population.

4. **Données biologiques (autres que les flux migratoires)**

4.1 Distribution (actuelle et historique)

Historiquement, l'espèce était distribuée dans la moitié de l'Inde, du Pendjab et de l'Haryana au nord jusqu'au Tamil Nadu au sud, et du Gujarat et du Rajasthan à l'ouest jusqu'à l'Orissa à l'est, couvrant 11 États (Rahmani 1989) et les régions est du Pakistan dans le Cholistan et le Sind. La répartition actuelle est limitée à six États de l'Inde : Rajasthan, Gujarat, Maharashtra, Karnataka et Andhra Pradesh ainsi que des observations sporadiques au Pakistan (Khan et coll. 2008, Dutta et coll. 2013). La répartition de l'espèce a été réduite de 90 % par rapport à son ancienne aire de répartition.

4.2 Population (estimations et tendances)

La taille de la population actuelle est d'environ 150 oiseaux ou moins en Inde. Il y a 128 oiseaux (SE 19) au Thar, Rajasthan, environ 10 oiseaux au Gujarat, moins de 8 oiseaux au Maharashtra, environ 10 oiseaux au Karnataka et dans l'Andhra Pradesh (Dutta et coll. 2018, Habib et coll. 2018, Collar et coll. 2018). La taille de la population était d'environ 1260 individus en 1969 (Dharmakumarsinhji, 1971) ; elle a chuté à 745 individus en 1978 (Dharmakumarsinhji 1978), puis à environ 600 oiseaux en 2000 (BirdLife International 2001), 250 oiseaux vers 2011 (Dutta et coll. 2011), se réduisant ainsi de près de 90 % sur une période de 50 ans.

4.3 Habitat (brève description et tendances)

Les outardes préfèrent généralement les paysages plats et ouverts, présentant une obstruction visuelle minimale et moins de perturbations. L'outarde à tête noire occupe des habitats arides et semi-arides dominés par des prairies avec une hauteur d'herbe de 30 à 70 cm, ponctuées d'arbustes courts et de surfaces d'agriculture extensive. L'occupation pour la reproduction est limitée à des zones traditionnelles bien connectées, plates, à prairies dominantes et présentant moins de perturbations. L'occupation en dehors de la reproduction est vaste et dans des habitats de broussailles avec arbustes fruitiers. À petite échelle, les exigences de micro-habitat diffèrent en fonction des activités quotidiennes : un gazon relativement haut pour la nidification, un gazon modéré pour le repos de jour, un gazon court pour le sommeil nocturne et des zones élevées avec un gazon court pour la parade nuptiale.

4.4 Caractéristiques biologiques

L'outarde à tête noire est une espèce sexuellement dimorphe, avec des mâles pesant 10 à 15 kg et des femelles pesant 5 à 10 kg (Rahmani 1989). L'espèce est fortement soumise à une stratégie démographique de type k, avec un âge de première reproduction de 3 ans (femelle) à 4 ans (mâle), une longévité maximale de 28 ans, une seule couvée par an avec une probabilité de survie faible jusqu'à la première année, mais un taux de survie plus élevé

par la suite. (Dutta et coll. 2011, Dolman et coll. 2015). L'espèce est diurne, principalement active tôt le matin (5 h à 10 h) et le soir (17 h à 20 h). Les individus vivent en groupes séparés sexuellement, en raison d'exigences biologiques différentes. L'espèce fonctionne selon un système d'accouplement polygame avec des leks éclatés, où les mâles s'installent dans des zones de premier plan et ne participent pas aux soins parentaux, qui sont entièrement assurés par les femelles. Leur régime alimentaire omnivore comprend principalement des matières végétales, des fruits, des cultures, des insectes tels que les sauterelles, les scarabées, les fourmis et les termites, ainsi que des reptiles (Dutta 2012, Dutta et coll. 2013).

4.5 Rôle du taxon dans son écosystème

L'outarde à tête noire est un grand oiseau omnivore qui consomme une quantité considérable d'insectes et constitue un bon indicateur de l'écosystème des prairies

5. Statut de conservation et menaces

5.1 Évaluation de la liste rouge de l'UICN (si disponible)

L'espèce est classée en danger critique d'extinction par l'UICN (UICN 2019)

5.2 Informations équivalentes pertinentes pour l'évaluation du statut de conservation

L'espèce a disparu de 90 % de cette aire de répartition ; sa population a diminué de 90 % en 50 ans (six générations) ; et les menaces devraient augmenter à l'avenir.

5.3 Menaces sur la population (facteurs, intensité)

Historiquement (avant 1972), le fait que les officiers britanniques et les familles royales chassaient le gibier et collectaient les œufs de manière généralisée mena à la réduction de la population à environ 1260 individus en 1969 (Dutta 2018). Par la suite, la perte d'habitat due à la transformation de l'habitat de l'espèce – prairies semi-arides – en agriculture intensive, infrastructures et industries est devenue la principale menace (après 1980). Actuellement, la principale menace pour l'espèce est celle des collisions mortelles avec les lignes électriques, qui ont provoqué au moins 12 morts d'oiseaux au cours des 15 dernières années et cinq morts au Rajasthan au cours des 1 à 2 dernières années (Dutta 2018). Par ordre d'importance, les principales menaces pesant sur l'espèce sont les collisions avec les lignes électriques (haute tension), la prédation du nid par les prédateurs indigènes (renard, mangouste, corbeau, varan), les chiens errants, la chasse au Pakistan, l'expansion agricole, la prévalence des pesticides (réduction et contamination des aliments), la pression exercée par les pâturages, la plantation d'espèces d'arbustes et d'arbres dans les prairies, les mauvaises politiques d'utilisation des terres (approche basée sur les zones protégées sans planification de la conservation au niveau du paysage).

5.4 Menaces liées particulièrement aux migrations

La chasse a été signalée au Pakistan (Khan et coll. 2008) dans le passé et même récemment sur les réseaux sociaux. Compte tenu du nombre extrêmement faible d'individus de l'espèce, cette mortalité supplémentaire induite par l'homme est insoutenable pour la persistance de l'espèce (Dutta et coll. 2011) et constitue la principale menace pour la conservation de l'espèce. La densité des lignes électriques au Rajasthan, en Inde, augmente également en raison de la production d'énergie renouvelable et constitue une menace importante associée à la migration. En Inde, la perte d'habitat et les lignes électriques constituent les principales menaces, tandis qu'au Pakistan, de vastes habitats sont encore disponibles, mais la chasse et le manque de sensibilisation à propos de l'espèce demeurent les principales menaces.

5.5 Utilisation nationale et internationale Chasse du gibier et viande de gibier

6. Statut de protection et gestion de l'espèce

6.1 Statut de protection national

L'espèce est inscrite à l'Annexe I de la Wildlife Protection Act (1972) : il s'agit du niveau de protection le plus élevé en Inde.

6.2 Statut de protection international

L'espèce est inscrite à l'Annexe I de la CITES.

6.3 Mesures

Les lignes directrices pour un plan d'action national pour le programme de rétablissement des outardes résidentes élaboré par le ministère de l'Environnement, des forêts et du changement climatique dans le cadre de réunions consultatives avec des scientifiques, des gestionnaires et des décideurs recommandent une approche à plusieurs volets comprenant : a) la protection des habitats de reproduction par la création d'enclos à l'épreuve des prédateurs qui sont saisonnièrement inviolables des utilisations humaines consommatrices, b) l'atténuation des menaces, en particulier les lignes électriques et les infrastructures nuisibles à l'échelle du paysage, c) l'intégration des préoccupations locales relatives aux moyens de subsistance dans la planification de la conservation en encourageant des pratiques agricoles favorables à l'outarde, et d) l'adoption d'un programme de reproduction pour la conservation luttant contre leur disparition totale (Dutta et coll. 2013).

6.4 Conservation des habitats

Conformément aux lignes directrices du plan de rétablissement de l'outarde, les gouvernements des États, les organisations scientifiques et les ONG mettent en œuvre des mesures pour la conservation de l'habitat dans les États de l'aire de répartition de l'Inde. Des interventions telles que la création d'enclos dans les habitats de reproduction du Rajasthan et du Gujarat, le dialogue avec les agences électriques pour atténuer les lignes de transmission, des programmes de sensibilisation pour sensibiliser les parties prenantes à la conservation, la stérilisation et le retrait des chiens errants des habitats prioritaires afin de réduire la prédation des nids/oisillons, la mise en œuvre de projets pilotes sur une agriculture incitative axée sur les outardes a été mise en œuvre. Cependant, ces efforts doivent être intensifiés, consolidés et accélérés.

6.5 Surveillance de la population

Le protocole de surveillance de la population est en place et a été mis en œuvre conjointement par le Wildlife Institute of India et le Rajasthan Forest Department de 2014 à 2018, selon les méthodes d'échantillonnage d'occupation et de distance de transect en ligne dans la plus grande population du Thar, Rajasthan.

7. Effets de l'amendement proposé

7.1 Avantages prévus de l'amendement

L'amendement proposé contribuera à une meilleure compréhension des mouvements transfrontaliers des oiseaux et de la protection de l'espèce contre la chasse et les autres risques de mortalité d'origine humaine

7.2 Risques potentiels de l'amendement

Cet amendement ne comporte aucun risque potentiel

7.3 Intention du défenseur concernant l'élaboration d'un accord ou d'une action concertée

Un accord entre deux pays de l'aire de répartition visant à protéger l'oiseau de la chasse, des collisions avec les lignes électriques et des agents de perte d'habitat contribuera au rétablissement de l'espèce car ces facteurs ne sont pas durables et nécessitent des actions transfrontalières concertées.

8. États de l'aire de répartition, Inde et Pakistan

9. Consultations

La consultation transfrontalière doit encore être entreprise

10. Remarques complémentaires

11. Références

- BirdLife International, 2001. Threatened birds of Asia: the BirdLife International Red Data Book. Cambridge, UK: BirdLife International.
- Collar, N.J., Patil, P. and Bhardwaj, G.S., 2015. What can save the Great Indian Bustard *Ardeotis nigriceps*. *Birding ASIA*, 23, pp.15-24.
- Collar, N. J., H. S. Baral, N. Batbayar, G. S. Bhardwaj, N. Brahma, R. J. Burnside, A. U. Choudhury, O. Combreau, P. M. Dolman, P. F. Donald, S. Dutta, D. Gadhavi, K. Gore, O. A. Goroshko, Hong C., G. A. Jathar, R. R. S. Jha, Y. V. Jhala, M. A. Koshkin, B. P. Lahkar, G. Liu, S. P. Mahood, M. B. Morales, S. S. Narwade, T. Natsagdorj, A. A. Nefedov, J. P. Silva, J. J. Thakuri, M. Wang, Y. Zhang & A. E. Kessler, 2017. Averting the extinction of bustards in Asia. *FORKTAIL* 33: 1–26
- Dharmakumarsinhji, R.S., 1971. Study of the great Indian bustard. *Final report. WWF, Morges*.
- Dharmakumarsinhji, R.S., 1978. Report on the great Indian bustard. *ICBP bustard group unpublished circular. Birdlife International, Cambridge*.
- Dolman, P.M., Collar, N.J., Scotland, K.M. and Burnside, R., 2015. Ark or park: the need to predict relative effectiveness of ex situ and in situ conservation before attempting captive breeding. *Journal of Applied Ecology*, 52(4), pp.841-850.
- Dutta, S., 2012. Ecology and conservation of the Great Indian Bustard (*Ardeotis nigriceps*) in Kachchh, India with reference to resource selection in an agro-pastoral landscape. Thesis submitted to Forest Research Institute, Dehradun
- Dutta, S. 2018. Bustard, Wires, and the Flight to Extinction. Conservation India. <http://www.conservationindia.org/articles/bustard-wires-and-the-flight-to-extinction>
- Dutta, S. 2018. Greener on neither side: socio-ecological crisis of dry grasslands in India. Conservation from the Margins (eds U. Sreenivasan & N. Velho). Orient Blackswan, Hyderabad.
- Dutta, S., A. Rahmani & Y. Jhala (2011): Running out of time? The great Indian bustard *Ardeotis nigriceps* status, viability, and conservation strategies. *European Journal of Wildlife Research* 57: 615–625.
- Dutta, S., Rahmani, A.R., Gautam, P., Kasambe, R., Narwade, S., Narayan, G. and Jhala, Y.V., 2013. Guidelines for state action plan for resident bustards' recovery programme. *New Delhi: Ministry of Environment and Forests, Government of India*.
- Dutta, S., Bipin C.M., Anoop, K.R., Uddin. M., Shekhawat, R.S., Jhala, Y.V. 2018. Status and trend of Great Indian Bustard, Associated Wildlife and Threats in Thar. Wildlife Institute of India, Dehradun and Rajasthan Forest Department, Jaipur.
- Habib, B., Shaheer, K., Gautam, T., and Kumar, R. S. (2018): Status of Great Indian Bustard and associated species in the State of Maharashtra, India – 2017. Status Survey Report. Wildlife Institute of India and Maharashtra Forest Department – TR No. 2018/14 Pp 42.
- IUCN 2019. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2019-1. <<https://www.iucnredlist.org>>
- Khan, A.A., Khaliq, I., Choudhry, M.J.I., Farooq, A. and Hussain, N., 2008. Status, threats and conservation of the Great Indian Bustard *Ardeotis nigriceps* (Vigors) in Pakistan. *Current Science*, pp.1079-1082.
- Rahmani, A.R. (1989): The Great Indian Bustard, Final Report, Bombay Natural History Society. Pp. 234.